

Interpellation pour le Conseil Communal de la Ville de Gland ***Macarons des véhicules en ville de Gland qu'elle stratégie ? ***

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Je souhaite soulever une question importante qui concerne nos concitoyens, notamment les propriétaires de véhicules.

Il s'agit de la justification du prix élevé de 840.- CHF relevé par les journaux "La Côte" et "Bon à savoir" concernant les macarons de stationnement pour les véhicules au sein de notre ville.

Sources :

Journal La Côte du mercredi 25 Octobre 2023

<https://www.lacote.ch/.../nyon-gland-et-morges-ont-les...>

Bon à Savoir, octobre 2023 <https://www.bonasavoir.ch/.../au-dela-de-400-fr-par-an...>

La question des macarons de stationnement est une préoccupation pour les résidents de Gland, en particulier ceux qui dépendent des places de stationnement publiques pour leurs véhicules ou leur travail.

Les coûts associés à ces macarons peuvent rapidement devenir une charge financière importante pour de nombreuses familles et individus.

En dehors de ceux qui ont des voitures pour leurs loisirs, les personnes touchées sont aussi :

Des personnes à mobilité réduite

Les proches-aidants, sans qui beaucoup ne pourrait pas/plus vivre à la maison

Les métiers d'aide à la personne, comme les infirmières, les auxiliaires de santé, etc.

Les métiers du service à la personne, comme les électriciens, les plombiers, etc.

Tous ces acteurs de notre commune sont indispensables et dépendent entièrement de leurs voitures et leur capacité à la garer.

Leurs aller et venues impacte aussi la fréquentation de nos commerces locaux, cabinets médicaux, etc.

Ce qui se répercutera bien sûr aussi bien sur la vie de nos indépendants et PME que nos recettes fiscales.

**C'est pourquoi je souhaite poser les questions suivantes au Conseil Communal :
Justification des tarifs actuels :**

- Pourriez-vous fournir des informations sur la justification des tarifs actuels des macarons de stationnement ?
- Quels facteurs et comment ont été fixer ces tarifs ?
- Comment l'argent récolté est attribué dans le budget communal ou redistribué par la suite ?
- Existe-t-il des frais cachés ou des coûts supplémentaires associés à l'obtention de ces macarons ?
- Avez-vous évalué l'impact des tarifs élevés des macarons de stationnement sur la mobilité des résidents et sur la fréquentation des commerces locaux ou d'autres informations que vous avez récoltées à ce sujet ?
- Existe-t-il des mesures visant à atténuer cet impact, en particulier pour les familles, les petits commerces, certains métiers ou services ?
- Quelles autres alternatives, telles que des forfaits de stationnement abordables pour les résidents, ou des initiatives visant à améliorer l'efficacité des espaces de stationnement publics ont été envisagées ou évaluées ?
- Est-ce que les impacts croisés sur le reste de la mobilité (bus, trains, taxis, etc.) ont été ou seront évalués par la suite ?

Ces questions sont importantes pour notre population, car elle touche directement le quotidien de nos concitoyens et le budget des ménages. Après ces articles, il est d'autant plus important que la Ville de Gland s'exprime et s'explique sur le sujet.

J'espère que cette interpellation permettra d'obtenir des réponses claires sur la justification des tarifs des macarons de stationnement et de discuter de solutions potentielles pour améliorer l'accessibilité des places de stationnement à Gland.

Je vous remercie de votre attention à cette question.

Cordialement

